

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

L'immunité ecclésiastique

A la distribution des prix de son petit séminaire, Mgr Lecot, évêque de Dijon, a fait entendre contre l'incorporation des séminaristes dans l'armée une éloquente et vigoureuse protestation, à laquelle nous sommes heureux de faire écho.

Après avoir démontré pourquoi le séminaire est un endroit choisi, supérieur à l'école et au collège par la destination sacrée de la plupart des élèves qui le fréquentent, Mgr Lecot s'écrie :

Ai-je tort, après cela, de vous dire que, par sa nature et par son but, cette école est supérieure aux autres? que le divin y entre, beaucoup plus que l'humain, dans la formation des âmes, et que là s'accomplit, non une œuvre ordinaire, non une maîtrise commune, mais un grand et saint ministère, et, quand il est bien compris, le plus élevé, le plus divin des apostolats?

Vous étonnez-vous après cela, chers messieurs, que nos regards se tournent de préférence vers cette phalange d'élite où Dieu nous montre ses prophètes et ses envoyés de l'avenir?

Serez-vous surpris que nous ayons poussé, aux quatre coins de ce grand diocèse, le cri d'alarme qui vous avertissait de nos craintes pour nos séminaires, et demandant à tous, aux riches, aux pauvres, le secours d'aumônes abondantes pour nous aider à les peupler de nouveaux apôtres?

Nous saurons bientôt de quelle façon, réservée ou généreuse, on aura répondu à ce premier cri de détresse. A l'heure présente, de nouveaux soucis nous étreignent. La malice d'une impiété rageuse qui en veut à nos séminaristes a atteint ses derniers raffinements. Impossible de torturer avec plus d'art, et de joncher de plus de fleurs le lit d'agonisants de nos pauvres séminaires persécutés.

Ces demeures privilégiées ne seront pas fermées. La jeunesse y sera élevée librement, selon les lois du pays. Mais quand sera venue l'heure de recueillir les fruits des grâces de Dieu et du dévouement des hommes dans ces natures plus favorisées, alors ils ont trouvé le moyen de combattre le devoir par l'honneur. Ils se sont dit : nous obligerons ces jeunes gens à l'honneur de défendre leur pays; s'ils acceptent, ils échappent à leur vocation; s'ils refusent ils passent pour des timides, et leur cause même est atteinte par ce déshonneur d'avoir paru hésitants en face du drapeau qui s'agit et de la patrie qui implore.

Comme si, messieurs, le service national se bornait à affronter la mort pour son pays sur un champ de bataille! Comme si vivre dans certains ministères et dans certaines missions d'était pas plus dur que mourir! Comme si apprendre à vivre dans l'honneur aux populations qui se gâtent et qui se dégradent de plus en plus tous les jours, n'était pas le

plus sûr moyen de garder à la patrie des soldats qui triomphent et des enfants qui l'honorent! Comme si le champ de bataille du prêtre, le champ de bataille où on lutte, où on souffre, où on meurt, n'était pas toujours ouvert! Comme si l'armée et vigoureuse protestation, à laquelle nous sommes heureux de faire écho.

Après avoir démontré pourquoi le séminaire est un endroit choisi, supérieur à l'école et au collège par la destination sacrée de la plupart des élèves qui le fréquentent, Mgr Lecot s'écrie :

Vous étonnez-vous après cela, chers messieurs, que nos regards se tournent de préférence vers cette phalange d'élite où Dieu nous montre ses prophètes et ses envoyés de l'avenir?

Serez-vous surpris que nous ayons poussé, aux quatre coins de ce grand diocèse, le cri d'alarme qui vous avertissait de nos craintes pour nos séminaires, et demandant à tous, aux riches, aux pauvres, le secours d'aumônes abondantes pour nous aider à les peupler de nouveaux apôtres?

Nous saurons bientôt de quelle façon, réservée ou généreuse, on aura répondu à ce premier cri de détresse. A l'heure présente, de nouveaux soucis nous étreignent. La malice d'une impiété rageuse qui en veut à nos séminaristes a atteint ses derniers raffinements. Impossible de torturer avec plus d'art, et de joncher de plus de fleurs le lit d'agonisants de nos pauvres séminaires persécutés.

Ces demeures privilégiées ne seront pas fermées. La jeunesse y sera élevée librement, selon les lois du pays. Mais quand sera venue l'heure de recueillir les fruits des grâces de Dieu et du dévouement des hommes dans ces natures plus favorisées, alors ils ont trouvé le moyen de combattre le devoir par l'honneur. Ils se sont dit : nous obligerons ces jeunes gens à l'honneur de défendre leur pays; s'ils acceptent, ils échappent à leur vocation; s'ils refusent ils passent pour des timides, et leur cause même est atteinte par ce déshonneur d'avoir paru hésitants en face du drapeau qui s'agit et de la patrie qui implore.

Comme si, messieurs, le service national se bornait à affronter la mort pour son pays sur un champ de bataille! Comme si vivre dans certains ministères et dans certaines missions d'était pas plus dur que mourir! Comme si apprendre à vivre dans l'honneur aux populations qui se gâtent et qui se dégradent de plus en plus tous les jours, n'était pas le

d'Arc blonde. Or, on a d'elle une lettre à Dunois, munie de son cachet de cire, et scellé suivant l'usage du temps avec un de ses cheveux, et ce cheveu est noir.

VICT. SARDOU.

II-III

Pourquoi demander sa canonisation, qu'on n'obtiendra jamais? Quoiqu'elle causât avec les saints, Jeanne n'était pas une sainte : elle était Jeanne la bonne-Française.

V. CHERBULIEZ.

J'en demande bien pardon à mon confrère, je la tiens pour sainte et très sainte, justement parce qu'elle a été bonne Française.

CAMILLE ROUSSET.

IV

Pour un vieux Français, né entre les dates d'Austerlitz et d'Iéna, au son des cloches du "Te Deum" ce n'est pas un médiocre adoucissement des tristesses de la vieillesse que de voir refluer dans la France, d'aujourd'hui le culte de la grande libératrice de la France de nos pères, et d'avoir à écrire son nom parmi les noms de fidèles dans un recueil consacré à la gloire de Jeanne d'Arc.

D. NISARD.

V

Pauvre Jeanne! ceux dont l'admiration voudrait te voir renaître, y ont-ils bien pensé? On ne te brûlerait pas, mais on t'interviewerait, on te raillerait et on ne te suivrait pas.

J. BERTRAND.

VI

Tu régnes sur les cœurs par une royauté que pourrait envier le trop fameux Hélène, Bergère! sous l'armure et le sarrau de laine Plus forte par l'honneur qu'elle par la beauté; Et mille vierges aux cœurs n'a su, depuis Marie Inspirer un amour ancré dans plus de foi, Plus tendre et plus pieux que le nôtre pour toi, O Jeanne, car t'aimer c'est aimer la patrie.

SULLY-PRUDHOMME.

VII

A la grande Française, Un de ses plus français admirateurs.

V. DURUY.

VIII

C'est aux œuvres de sculpture inspirées à la princesse Marie d'Orléans seconde fille du roi Louis Philippe et duchesse de Wurtemberg, que se rattache pour moi le souvenir de Jeanne d'Arc, l'héroïne française. Je lui reste fidèle.

CUVILLIER FLEURY.

IX

Mes bons amis, je suis trahie. Priez Dieu pour moi, car je ne pourrai plus servir le noble royaume de France.

Dernières paroles adressées par Jeanne au peuple de Compiègne le 23

mai 1430, au moment où elle sortait pour dégager la place.

H. D'ORLÉANS.

X

Ce qui me frappe chez Jeanne d'Arc, c'est de voir à quel point, dans ses propos comme dans sa conduite, elle unit le bon sens à l'inspiration, la raison et la finesse à l'enthousiasme. Nous la reconnaissons; elle est bien de notre race et de notre sang. Française par les qualités de son esprit autant que par son amour pour la France.

G. BOISSIER.

XI

Si tu ressuscitais, ô ma bonne Lorraine, Tu conduirais au feu par les monts, dans la plaine, Nos jeunes bataillons vengeurs de leurs aînés. Et, bravant les périls contre toi déchaînés, Tu te rappelleras que Metz était Pucelle Et qu'elle attend de toi sa liberté nouvelle. Délivre-la d'un joug sans lequel on languit. Rends-lui son passé pur et change en jour sa nuit.

A. MÉZIERE.

XII

Sainte Gèneviève est la patronne de Paris; Jeanne d'Arc, si elle était canonisée, devrait être la patronne de la France. En elle se sont incarnés la foi religieuse, la foi monarchique, la foi nationale.

E. HERVÉ.

XIII

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. La vie de Jeanne d'Arc en est la preuve sublime.

L. PASTEUR.

XIV

Vitalité antique, profonde, inépuisable de l'esprit national français; voilà notre dogme patriotique. Qui le prouve mieux que la bonne Lorraine Jeanne d'Arc?

E. RENAN.

XV

MOISSON D'ÉPIÉS

Dans un bourg, sur la Loire, on conte que naguère La Pucelle passa sur sa jument de guerre Et dit aux habitants : "Armez-vous et venez."

Un échevin suivi de vieillards consternés Lui répondit : "Hélas! pauvres gens que nous sommes, Les Anglais ont tué les meilleurs de nos hommes. Hier ils étaient ici. Le cheval de Talbot Dans le sang de nos fils a rougi son sabot. Seuls nous leur survivons; vieux, orphelins et veuves,

Et notre cimetière est rempli de croix neuves."

Mais la brave Lorraine, aux regards triomphants, S'écria : "Venez donc, les vieux et les enfants!"

L'homme reprit, les yeux aveuglés par les larmes : "Hélas! les ennemis ont pris toutes nos armes, La dique avec l'estoc, les nêches avec l'arc. Nous voudrions vous suivre, ô bonne Jeanne d'Arc. Mais nous n'avons plus même un couteau."

La Pucelle Joignit alors les mains, tout en restant en selle, Et quand elle eut prié : "Tu m'as bien dit, je crois, Que votre cimetière était rempli de croix?"

—Je l'ai dit.

—Et bien! donc, allons au cimetière."

Et la vierge, entraînant la foule tout entière, Où déjà plus d'un front rougissait de remords, Fiqua sa jument blanche et vint au champ des morts.

Or, Monsieur saint Michel exauça la prière Que murmurait tout bas la naïve guerrière. Et quand elle arriva dans le lieu de repos, Les croix que l'on avait, pour les nombreux

Faites hâtivement de deux branches coupées, Par miracle soudain devinrent des épées, Et le soleil brillait sur leurs gardes de fer, Si bien qu'en ce moment chaque tombe avait

Avec l'ordre du Ciel étant d'intelligence, De prêter une arme et d'implorer vengeance. Alors Jeanne aux chrétiens à ses pieds prosternés Répéta simplement : "Armez-vous et venez!"

Car Dieu fera cesser par moi votre souffrance, Et la grande pitié du royaume de France."

FRANÇOIS COPPÉE.

XXIII

Jeanne d'Arc et Napoléon! A quatre siècles de distance, Ont, tous les deux, sauvé la France! Qui ne s'en souvient pas, dit-on.

—Reste, César, sur ta colonne; La haine en vain l'ébranlera. —Et toi, que Dieu même inspira, Douce vierge au cœur de lionne, Parmi les saintes qu'il couronne, Demain le Ciel te recevra!

CAMILLE DOUCET.

XXIV

Le corps de Jeanne réduit en cendres a été jeté à la Seine. Dans leur rage aveugle, ses ennemis lui ont fait une sépulture qu'enverraient les conquérants les plus illustres. Les flots de l'Océan vont partout, et Jeanne a un tombeau grand comme le monde.

ADOLPHE LOUIS-ALBERT, PERRAUD, évêque d'Autun

XXV

Bientôt, à quelques pas de la statuette pensive et chétive de Jeanne d'Arc, va s'élever la statue colossale de Gambetta. Les contemporains ont une mesure; la postérité en a une autre.

EMOND ROUSSE.

XXVI

L'esprit est ce qu'il y a de plus bête au monde. Voltaire l'a prouvé en écrivant la Pucelle.

MAXIME DU CAMP.

XXVII

On a brûlé Jeanne d'Arc et on l'a expliquée. Les Anglais en ont fait un martyr et les savants une hystérie.

J'aime mieux les Anglais

EDOUARD PAILLERON.

XXVIII

J'admire le courage et la foi de Jeanne d'Arc; ses larmes me touchent. L'héroïsme sans défaillance serait-il une vertu?

GRÉARD.

XXIX

La Pucelle! C'est Voltaire qui est l'auteur de cette lamentable et lugubre facétie de dix mille vers! Et Candide est de la même main! Comment le même homme peut-il avoir tant et si peu d'esprit? Allons, décidément, par certains côtés, nous valons mieux que nos pères. Nous aimons la France d'un cœur plus droit et plus sûr. S'il y avait un Voltaire aujourd'hui, jamais l'idée ne lui viendrait d'écrire la Pucelle!

LUDOVIC HALÉVY.

XXX

Jeanne d'Arc, que l'Eglise n'a pas canonisée, reste la sainte de la patrie. C'est assez.

E. AUGIER.

XXXI

Dieu nous enverra-t-il jamais une Jeanne d'Arc alsacienne?

EUGÈNE LABICHE.

XXXII

Cette Jeanne sera la France pacifique.

FERD. DE LESSEPS. (Retour de Berlin, 14 mars 1887)

XXXIII

—Elle est à la fois histoire et légende; elle est le peuple dans sa faiblesse et dans sa force, dans sa foi et dans sa clairvoyance; elle part des derniers rangs, elle triomphe au nom de Dieu et de la France, et elle disparaît sur un bûcher entre le ciel et la terre, éternel objet d'admiration, de pitié et d'amour.

JULES SIMON.

XXXIV

La jeune fille inspirée qui, pour délivrer la patrie, court au champ de bataille, c'est la vision même de la France; elle doit être un soldat, le soldat de Dieu, comme a dit Shakspeare; si elle préfère les fuseaux pacifiques dédaignés par Jeanne, la générosité, la civilisation, la justice et la liberté disparaîtraient du monde.

EMILE OLLIVIER.

XXXV

Quand la patrie est malheureuse,

E. LEGOUVÉ.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 3 Septembre 1887—No 25

LE CRIME

DES GLENANS

[SUITE]

Vous jetâtes cette fortune à tous les mauvais vents de Paris, et vous courûtes le monde... Vous ne m'avez rien raconté de ces douze années de voyage. Peut-être avez-vous souffert, mais vous n'oseriez nier que vous avez commis de grandes fautes. Elles se devinent sur votre visage, elles laissent leur trace indélébile dans tout votre être... Elles se collent aux os, et cette tunique là ne se dépeuple plus... J'ai tenté cependant, et mon oncle avec moi, de vous reconcilier avec la vie; mais elle doit vraiment vous paraître bien monotone et vous peser depuis longtemps. Je me suis cru bien inspiré en vous offrant la direction de notre fabrique je renonce à ce plan. S'il le faut, je vous servirai une pension qui vous mettra à l'abri du besoin, et vous vivrez où il vous plaira. Mais ne

dite point que vous me laissez, ne prononcez plus le nom de celle qui doit être ma femme, à ce prix je ferai à mon oncle cette triste scène, et Thécia ne saura pas...

—Je lui dirai moi-même que je l'aime.

—Je vous le défends!

—Je n'ai point d'ordres à recevoir de vous, Monsieur! Nous voici désormais libres vis à vis l'un de l'autre... Mon masque est tombé, j'aime mieux cela; vous voyez maintenant l'âme et le visage. Si mal que vous me jugiez, je puis encore dépasser les fautes que vous me soupçonnez d'avoir commises. Je vous l'ai dit nous ne sommes pas frères! Si le hasard forma ces liens, je les brise et je vous renie!

Et d'un geste farouche il brisa sa canne de bambou sur son genou et en jeta les débris aux pieds de Raymond.

Celui-ci le regarda un moment avec un gravité mêlée de pitié, il repoussa les débris de la canne, et de son pas ordinaire il reprit sa course dans la direction de la maison Kermor.

VII

RENCONTRE IMPRÉVUE

Raymond tint parole et garda le silence sur le douloureux entretien qu'il avait eu avec son frère. Celui-ci

parut fuir les occasions de se trouver seul avec la jeune veuve; et s'il garda sa tristesse sauvage, ses paroles demeurèrent d'une convenance parfaite. Les devis et les plans de l'architecte à qui l'abbé Gabriaac servait d'intermédiaire auprès de l'apôtre des Glenans se trouvaient achevés. Le capitaine, fidèle à sa parole donna ordre à son banquier de réaliser des valeurs pour une somme de quarante mille francs. Thécia rayonnait. Guy, perché sur une grande table à côté de Raymond, lui disait entre deux baisers :

—Je serai ingénieur aussi plus tard, comme toi, pour faire des machines; et architecte pour bâtir des églises au bon Dieu et des maisons aux pauvres gens; enfin millionnaire afin que tout le monde soit heureux.

—Oui, cher petit homme.

—Dis donc, c'est vrai que nous quittons la maison grise?

—En auras-tu beaucoup de regret?

—Je pleurerai mon oncle.

—Sois tranquille, nous l'emmènerons.

—Et Pierre la Guigne, il nous suivra?

—Oui.

—Mais mon oncle Georges, il restera ici, pas vrai? avec Rhubarbe, qui fera la cuisine.

—Tu n'aimes pas M. Hervius?

—L'enfant secoua négativement la tête.

—Pourquoi?

—Sais pas.

—Ta t'it causé du chagrin?

—Quand on le regarde il paraît très doux, très doux; quand on l'écoute il me parle gentiment; mais quand il croit qu'on ne le observe pas, il ressemble aux ogres des contes d'Amelotte.

—Amelotte ne devrait pas te raconter de telles histoires.

—Il n'y a donc pas d'ogres?

—Non, mon chéri.

—Ni de requins?

—Si, les requins existent.

—Et bien, alors, qu'est ce que cela fait que je l'appelle ogre, puisque Pierre le traite de requin vorace?

—Pierre a tort.

—Je ne crois pas.

—Il ne te semble possible qu'il se trompe?

—Peut-être; mais Pierre a raison de ne pas aimer M. Hervius... Oh! tu ne sais pas cela toi, mais Amelotte et moi nous l'avons entendu... Pierre a soin de la cave; eh bien, le "requin vorace" lui a offert cent sous pour monter vingt bouteilles d'eau de vie dans sa chambre... Alors, il fallait voir la colère de la Guigne

—Que monsieur prie son oncle de me l'ordonner; j'obéirai, mais je ne dilapide pas le bien de mon maître!

Tu vois, c'est un ogre et un...

—Tais-toi, mon chéri ne répète pas ce propos.

—Oh! je n'ai rien rapporté à mon

oncle, rien! Mais c'est égal, je serai content quand il nous quittera!

L'ostrocisme grandissait autour de Georges. Le vieillard lui-même, que le souvenir de son affection pour Robertine disposait à l'indulgence, se sentait envahir par une crainte vague. Désormais Hervius porterait avec lui le trouble et la désunion. La situation se tendait chaque jour davantage. Cent fois, lorsqu'il l'examinait à la faible clarté d'une raison vacillante, Georges se répétait : "Il faut partir! il faut partir!" Un reste de dignité lui imposait le devoir; mais en même temps le sentiment tyrannique auquel il était en proie lui enlevait le courage. Il ne pouvait cependant rien attendre de Thécia ni de l'avenir. Raymond l'avait dit : leur mariage était convenu depuis longtemps... Ah! s'il fut arrivé de Californie tandis que Raymond se trouvait en Perse, qui sait si Thécia ne l'eût point distingué! Raymond était l'obstacle, Raymond était l'ennemi.

Lorsqu'il roulait ces pensées dans son cerveau, il lui semblait qu'il côtoyait un abîme au fond duquel le poussait une main impitoyable. La première tentation accueillie grandissait, grandissait, occupant ses jours, peuplant ses rêves, prenant une forme visible, empruntant une voix connue. Elle lui rappelait que jadis, dans les pays qu'il avait fui, les obstacles ne lui importaient guère!

C'était une bonne vie en somme que celle-là! Un rifle sur l'épaule, des pistolets à la ceinture, un couteau ouvert dans la poche... pas de tribunaux, une loi sommaire, le talion des jours primitifs, des passions sauvages comme les torrents que rien n'endigait, un mépris souverain de l'existence d'autrui comme de la sienne... Que de luttes! Que d'insultes lavées dans le sang! Vraiment une belle vie!

Et il était revenu en Europe pour se heurter à des préjugés, pour trouver sans cesse en face de lui la loi armée sous ses formes diverses: code, gendarmes, magistrats! On lui interdisait la vengeance, on l'obligeait à contraindre sa haine! Il devait imposer un frein à ses regards comme à sa langue! Mais, quoi! Partir? Où aller? Que faire? Il regrettrait d'avoir parlé. C'était déjà trop tard que Raymond connu son secret, ce secret qui lui rongait le cœur, comme le bec de l'aigle vengeur déchirait le foie renaissant de Prométhée. Raymond! toujours Raymond!

Il sortait pour ne plus la voir! s'absentait à l'heure des repas, et commençait à mener une vie vagabonde. Le capitaine comprenait qu'il devait prendre un parti, mais il attendait pour cela le mariage de Raymond et de Thécia.

(A suivre)

il reste aux Français une consolation. Ils se souviennent qu'il est né une Jeanne d'Arc et que l'histoire se recommence.

LEON SAY.

XXXII

Jeanne d'Arc est une figure unique dans notre histoire. Sainte Clotilde meurt dans un douloureux mais glorieux veuvage, auprès du tombeau de saint Martin. Sainte Geneviève achève sa longue carrière au milieu des bénédictions du peuple, près de Saint-Denis. Jeanne, obéissant à la voix de ses saintes, quitte son village, relève les cœurs abattus, console la grande pitié qui était au royaume de France, chasse l'étranger; acclamée par une armée, par tout un peuple, elle arrive au sommet des gloires humaines; sa mort vient y ajouter la grandeur que donne la souffrance et le malheur; trahie, abandonnée, elle périr sur un bûcher, au milieu des cris de haine de ceux qu'elle avait vaincus; ses cendres sont jetées au vent; il ne devait plus rien rester d'elle ici-bas, qu'un peuple sauvé et une impérissable mémoire.

D. D'AUDIFFRET-PASQUIER.

(A suivre)

SOMMAIRE

- L'immunité ecclésiastique
Jeanne d'Arc et l'Académie
FEUILLETON—Le crime des Glénans
Terrorisme
Petite Gazette.
Dépêches
Question irlandaise
L'Irlande et le Vatican
Manifeste républicain
Election en Hollande
Guide des voyageurs—Voilà page
Echos et nouvelles

ANNONCES NOUVELLES

- Cour Supérieure—Fiset, Burroughs & Campbell
On demande—S et H. Borbridge
Compagnie manufacturière de Drum—James Thomson

CANADA

QUÉBEC, 3 SEPTEMBRE 1887

TERRORISME

On a adressé à l'Etendard la dépêche suivante, datée de Québec :

Chas Champagne, juge de paix pour le district d'Ottawa et Terrebonne est arrivé en ville ce matin pour obtenir du gouvernement tous les renseignements nécessaires pour procéder au criminel contre plusieurs grands marchands de bois de la vallée d'Ottawa, qui se sont enrichis et qui s'enrichissent encore aux dépens des colons et de la province.

Il a passé la matinée en consultation avec M. Garneau et Dubamel et les deux ministres lui ont fait comprendre qu'il devrait procéder sans délai et sans merci.

Plusieurs agents du gouvernement sont dans le haut de la Gatineau depuis plusieurs semaines dans le but d'obtenir toutes les preuves possibles de fraude contre ceux qu'on se propose de traduire devant les tribunaux.

M. Champagne retourne à Ottawa ce soir.

On voit distinctement la ficelle.

Le comté d'Ottawa est en ce moment le théâtre d'une lutte électorale très ardente. Le ministère craint la réélection de M. Cormier.

Il faut jouer le grand jeu!

Vite on mande M. Champagne, choisit tout exprès pour cette besogne, on lui donne des instructions détaillées et très sévères, et on l'envoie terroriser tous les hommes d'influence qui oseront lever le doigt contre le candidat ministériel.

Voilà le fond de l'histoire pour quiconque sait lire entre les lignes.

La coïncidence de l'élection et de la mission Champagne n'est pas fortuite. Tout le printemps et tout l'été se sont passés sans qu'on ait parlé de ces investigations, de ces scandales.

Mais les writs ne sont pas plutôt émis, tout s'ébranle : le Commissaire des Terres s'écroule, le Solliciteur-Général lance ses foudres. On découvre soudain qu'il s'est passé dans le comté d'Ottawa des choses affreuses, et on déchaîne toute la fureur des lois.

L'autre jour, M. Mercier se laissait impressionner par les marchands de bois.

Maintenant il envoie une réduction

de proconsul pour impressionner les électeurs.

Et ces gens là parlent de la liberté, de la pureté des élections!

Jamais un gouvernement n'a pesé sur l'indépendance de l'électorat d'une façon plus arbitraire et plus tyrannique.

Une mission comme celle confiée à M. Champagne, en pleine fièvre électorale, ouvre la porte à tous les abus, à toutes les injustices, à toutes les prévarications. C'est en temps d'élection surtout que la justice administrative est aveugle. Et nous n'hésitons pas à dire que la mission de M. Champagne est la plus scandaleuse des manœuvres électorales.

PETITE GAZETTE

L'enquête dans la contestation de l'élection de M. Bisson est fixée au 20 septembre. L'interrogatoire de M. Bergevin sera continué le 15. M. Boyer député de Jacques Cartier, sera mis sur la sellette le 6 septembre.

On lit dans l'Union des Cantons de l'Est :

Les journaux de Montréal annoncent que M. Laurier doit nous laisser bientôt pour la ville.

Nous pouvons assurer nos lecteurs qu'il n'en est rien. M. Laurier a nullement l'intention de laisser Arthabaska.

Le révérend M. J. B. Dupuis, vicaire à la Basilique, partira dans la première semaine d'octobre pour faire un voyage en Europe. MM. les curés de St-Jean, I. O. et d'Albion ont offert ses compagnons de route.

Inscrit au Commissariat général du Canada, 10 rue de Rome, Paris :

- M. Harry Symans, Toronto; M. Horace Joseph, Montréal, Grand-Hôtel; M. N. L. Steiner, Toronto, Hôtel du Pavillon; M. A. E. Valois, Paris, 20 rue Davou; M. W. Southwick, Paris, Hôtel du Prince-Albert; M. H. K. Korkin, Toronto; M. John Deun, Paris, Hôtel du Prince-Albert; M. John Lynch, Ottawa, hôtel Tirole; M. J. W. Pugsley, Ottawa, hôtel Tirole; Mlle Hudon, Québec, 29 rue Caumartin; Mlle Blanche Hudon, Québec, 29 rue Caumartin; M. Théophile Hudon, Québec, 29 rue Caumartin; Rév. M. Whelan, hôtel de France; Hon. J. A. Chapleau, Ministre Secrétaire d'Etat, Ottawa, hôtel de l'Athénée; Madame Chapleau, Ottawa, hôtel de l'Athénée; Colonel King, Sherbrooke, hôtel de l'Athénée; Madame King, Sherbrooke, hôtel de l'Athénée.

L'artiste qui s'est illustré sous le nom de Gavarni s'appelait de son vrai nom Paul Chevalier. Une année, lisons-nous dans le Musée des Familles, Paul Chevalier, encore inconnu, envoya au salon deux aquarelles, sous lesquelles il écrivit Gavarni, nom du site pyrénéen qu'il avait reproduit. Le rédacteur du livret-catalogue prit encore une fois le Pirée pour un nom d'homme et attribua les deux peintures à M. Gavarni. L'artiste, trouvant euphonique le nom qui lui avait été donné par erreur, l'adopta et le rendit célèbre.

On annonce la mort de M. Elzéar Fiset, employé au bureau du protonotaire de cette ville. Le défunt a succombé à une attaque d'inflammation des poumons après quelques jours de maladie seulement. Il était frère de M. L. J. C. Fiset, protonotaire. Le défunt jouissait de l'estime publique.

DÉPÊCHES

QUESTION IRLANDAISE

Londres, 2.—Jos. P. Cox, M. P. pour le comté de East Clare, écrit qu'il adressera la parole à ses électeurs de Ballyconie dimanche, malgré que le gouvernement ait prohibé l'assemblée. Dublin, 2.—Hier soir, des rumeurs de nuit ont pénétré dans la résidence de Sir Rowland Blennerhasset, ex-député aux Communes, et ont fait des fouilles dans tous les appartements. Ils ont défoncé la porte d'une chambre où étaient couchées les dames de la maison et ont volé les bourses qui leur appartenaient et se sont sauvés.

M. Hayder, rédacteur du Westmeath Examiner, a été poursuivi pour violation aux dispositions de l'Acte des Crimes.

Ennis, 2.—La proclamation du vice-roi prohibant l'assemblée qui devait être tenue ici a été affichée partout et

elle a causé un grand mécontentement. Stanhope, Dillon, O'Brien, Tanner et Cox, tous députés aux Communes, ont télégraphié à la ligue s'engageant à prendre part à l'assemblée proposée. Les parricidistes ont lancé un manifeste faisant un appel aux habitants de Clare, de se réunir par milliers sur la colline de Ballyconie pour livrer la bataille constitutionnelle qui sera couronnée d'une éclatante victoire.

L'IRLANDE ET LE VATICAN

Dublin, 2.—L'envoyé papal, en réponse à une adresse que lui présenta la population de Tipperary a dit : "Le Pape aime l'Irlande, il connaît ses souffrances et il a la plus profonde sympathie pour le peuple irlandais. Il m'a envoyé pour vous dire son amour et sa sympathie, et de plus qu'il se propose de faire immensément du bien à l'Irlande. Quand il élèvera la voix, les puissances de la terre écouteront avec respect, parce que cette voix ne se fait entendre que pour proclamer la vérité et la justice. Il fera tout en son pouvoir pour la prospérité future de l'Irlande."

MANIFESTE RÉPUBLICAIN

Madrid, 2.—Senor Margalle, républicain, et député aux Cortes, a adressé un manifeste aux républicains fédéraux.

Il a déclaré que le parti était désuni. Il attribue les maux actuels dont souffre l'Espagne à la trop grande décentralisation. Il y dit que les diverses provinces désirent une union fédérale et un gouvernement autonome. Il a annoncé qu'elles aspireraient à ce résultat non par une conspiration mais au moyen de ces grands changements qu'opèrent toujours les volontés populaires.

AFFAIRE BULGARE

Vienne, 2.—La Political Correspondance affirme que Bismarck a consenti à agir comme médiateur auprès du gouvernement bulgare en faveur de la mission du général Lravoritz.

ELECTION EN HOLLANDE

La Haye, 2.—Aux élections des députés de la seconde chambre, des Etats généraux, les retours de 35 districts annoncent l'élection de 27 libéraux, 10 protestants orthodoxes et 13 catholiques.

Amsterdam, 2.—En cette ville, tous les candidats libéraux ont été élus.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Berlin, 2.—En passant dans le salon du palais, après le banquet qui a suivi la revue des gardes, hier, l'empereur, s'accrochant le pied dans un défaut du parquet, a fait une chute et s'est blessé à la hanche et au coude du côté gauche. Cela ne l'a cependant pas empêché de continuer durant quelque temps à converser avec les convives.

Cet incident a causé beaucoup d'anxiété dans le public. Une foule immense s'est réunie autour du palais durant toute la journée, aujourd'hui. L'empereur s'est montré à plusieurs reprises à une des fenêtres du palais, et chaque fois il a été acclamé à outrance.

LA COMMISSION DES PÊCHERIES

New-York, 2.—Le Times publie une dépêche de Washington qui dit que le secrétaire Bayard parlait hier ouvertement de la nouvelle phase que vient de prendre la question des pêcheries canadiennes. Il considère que c'est un excellent moyen d'en arriver à un règlement rapide, juste et honorable. Le gouvernement anglais a lui-même fait des démarches pour mettre fin à la manière tortueuse avec laquelle les négociations ont été jusqu'ici conduites et qui a toujours été une source d'embarras. Chaque proposition des Etats-Unis était soumise au gouvernement du Canada et après des mois de délai la chose revenait accompagnée des objections du Canada, tout était alors à recommencer. Comme exemple, le secrétaire Bayard cite le cas où les propositions qu'il fit lui-même à lord Idlesleigh, secrétaire des affaires étrangères. Ces propositions restèrent sans réponses pendant des mois, et après la mort du secrétaire anglais, elles furent renvoyées au gouvernement américain par lord Salisbury, avec les objections faites par le gouvernement du Canada.

Il est très probable que les propositions faites par le secrétaire Bayard à lord Idlesleigh serviront de bases aux nouvelles négociations.

Le secrétaire Bayard espère que la nomination d'une commission royale revêtue du plein pouvoir d'agir au nom de l'Angleterre et du Canada, évitera les délais qui ont eu lieu jusqu'ici.

En l'absence de l'autorité directe du Congrès, aucun commissaire américain ne sera nommé avec de pleins pouvoirs comme ceux dont les commissaires anglais sont revêtus. Tout ce que les représentants américains pourraient faire seraient de s'entendre sur un amendement ou une interprétation du traité 1873 qui devraient être soumis aux autorités auparavant toute action.

Londres, 2.—A la Chambre des Communes hier après-midi, Sir Ferguson a déclaré que les conditions qui seraient proposées par la commission anglaise des pêcheries, à la prochaine réunion à Washington n'avaient pas encore été arrêtées. Il pourrait bien arriver qu'il y fût question des pêcheries de l'Alaska. Sir Lionel Sackville West, ministre anglais à Washington, sera le second membre de la commission. Le troisième sera un canadien.

Londres, 2.—Aux communes cette après-midi M. Gourley a demandé si le gouvernement avait l'intention de référer la clause 30 du traité de Washington à la commission des pêcheries aussi bien que les articles relatifs au même sujet ou si la commission serait, dans sa composition, favorable au memorandum du gouvernement américain du 22 juillet 1887. Il a demandé aussi si les conditions de protocole américain de

1866 seraient soumises à la commission ainsi que la question des pêcheries de l'Alaska.

Sir Ferguson a répondu que la clause 30 du traité de Washington ne serait pas soumise à la commission; qu'il n'était pas prêt à dire si le memorandum américain du 22 juin tombait dans les limites de la commission.

Les conditions qui seront proposées ne sont pas encore déterminées. On s'occupera de décider s'il y sera question des pêcheries de l'Alaska.

Washington, 2.—Le secrétaire Bayard a déclaré aujourd'hui qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'on avait déjà publié à propos de la question des pêcheries. Il espère en un règlement équitable et final des difficultés qui ont existé entre les deux pays depuis 1818. Il désire corriger la déclaration qui a été faite que le Canada s'objectait à un règlement par l'Angleterre. Le gouvernement canadien au contraire désire une entente amicale sous le plus court délai possible.

PROGRAMME OFFICIEL DES SPECTACLES

L'OUVERTURE OFFICIELLE

De l'Exposition Provinciale aura lieu Mardi, le 6 Septembre, à 2 heures p. m., sous la présidence de l'Administrateur de la province de Québec. L'honorable M. Mercier, premier ministre, et les membres du cabinet de Québec; l'honorable M. Joly, président du comité permanent de l'Exposition; Son Honneur le Maire, l'honorable M. Langelier, président du comité général des Citoyens; les Membres du conseil d'Agriculture, du conseil des Arts et manufactures, du comité permanent de l'Exposition, du comité représentant le Conseil-de-Ville et du comité des Citoyens accompagneront l'Administrateur de la province.

PREMIER JOUR

LUNDI, 5 Septembre.—A 10 heures a. m., ouverture du tournoi de Tennis, sur le terrain du Québec Lawn Tennis Club.—Courses de Yachts de Québec à la bouée de l'Île Madame et retour; départ vers 11 1/2 au midi.—Le soir, grande procession aux flambeaux, sous la direction du chef de la brigade du feu, M. Philippe Dorval.

Fuseaux et Palpe

Deux bâtiments sont arrivés à la Baie St-Paul pour prendre un chargement de bois de fuseaux de la fabrique A. Skroder & Cie. L'un d'eux complètera sa cargaison avec une centaine de mille pieds de ce bois de la fabrique Cimon, de la Malbaie.

Société prospère

L'Union St-Joseph de St-Roch a payé à la famille du dernier de ses membres défunts, la somme de \$405. Ce membre était le regretté M. François Lachaine.

La Salsepareille d'Ayer guérira votre ratarhie, et vous délivrera de cette odeur écœurante de l'haleine.

Les huitres

Voici la saison des huitres. Elles ont commencé à paraître sur le marché. L'augmentation de la demande pour ce produit est très sensible cette année. On ne reçoit encore que les huitres américaines, celles des provinces maritimes viennent plus tard. La qualité des huitres est excellente, dit-on, cette année. On commence à adopter généralement le système de pêche au moyen de grue à vapeur, qui donne d'excellents résultats.

Enquêtes de coroner

A l'enquête tenue hier matin par le coroner Belleau sur le corps de M. Edouard Turgeon, épicière, qui a été trouvé mort jeudi l'après-midi dans sa cave, les jurés se basant sur la déposition du Dr. Matte ont rendu un verdict de "mort d'apoplexie cérébrale".

Le défunt était âgé de 69 ans. M. le coroner Belleau a tenu hier l'après-midi une enquête sur le corps du jeune Pagé, qui s'est noyé jeudi dans la rivière St-Charles. Les jurés ont rendu le verdict : "Mort par submersion."

Ne faites pas de fausse économie en achetant des Essences de qualité inférieure, demandez les "Royal", elles n'ont pas leurs égales.

Donnez-leur une chance!

C'est-à-dire, à vos poumons. Aussi à tout votre système respiratoire. C'est une machinette vraiment merveilleuse. Elle ne comprend pas seulement les plus grands tuyaux pour le passage de l'air, mais des milliers de petits tubes et des cavités qui y conduisent. Quand ceux-ci sont embarrassés et étranglés de matières qui ne devraient pas s'y trouver, vos poumons ne sauraient faire la moitié de leur ouvrage. Et ce qu'ils font, ils ne peuvent le bien faire.

Appelez les refroidissements, toux, croup, pneumonie, catarrhe, consommation ou maladies de la gorge, du nez ou de la tête ou des poumons, ce sont toutes de mauvaises maladies. On doit s'en débarrasser. Il y a précisément un moyen sûr de le faire. C'est de prendre le Syrop Allemand de Boschee, qui tout drôguiste vous vendra pour 75 cents la bouteille. Quand bien même tout autre

remède vous aurait fait défaut, vous pouvez compter celui-ci comme infallible.

La St Vincent de Paul

L'honorable sénateur Girard de St-Boniface a reçu par l'entremise de M. C. N. Hamel, président du conseil supérieur de la société Saint Vincent de Paul de Québec, le décret agréant la conférence Saint Vincent de Paul de Saint Boniface à l'association générale de Saint Vincent de Paul de Paris. A l'occasion de la promulgation de ce décret, les membres de la conférence se rendirent en corps à la cathédrale à une messe où ils firent la communion générale selon l'usage, afin de participer aux nombreuses indulgences accordées aux membres des sociétés de Saint Vincent de Paul. Après la messe, ils se réunirent de nouveau, Sa Grandeur Mgr Taché, malgré sa santé chancelante, voulut bien relancer par sa présence, la première séance régulière de la conférence.

Pour agir sur le foie et nettoyer les intestins aucune médecine n'égale les Pilules Cathartiques d'Ayer.

Incendies à Montréal

De bonne heure hier après-midi, le feu origina dans un magasin occupé par la Wauzer Lamp Co., et se propagea avec beaucoup de rapidité au magasin voisin de G. R. Prowse, puis à l'établissement d'imprimerie Beckett et frère. Les personnes qui étaient dans le haut de cette dernière bâtisse l'ont échappé belle. Les flammes avaient envahi l'escahier, ce qui rendait la descente impossible.

MM. Beckett et frère ont tout perdu. M. Prowse est assuré pour \$35,000 dont \$15,000 sur la bâtisse et dans les compagnies suivantes :

- North British.....\$5,000
Royal Canadienne..... 5,000
Western Assurance..... 5,000

Le fonds de commerce est assuré pour \$20,000 aux trois compagnies ci-haut nommées et à la Commercial Union et à la Phoenix.

Une demi heure avant l'incendie M. Prowse avait pris \$5,000 d'assurance additionnelle à la Royale Canadienne. MM. Beckett et frère ont des assurances de \$6,000 dans la London et de \$3,000 dans la Norwich Insurance Company. M. C. R. Landry de la compagnie de Wanga a \$3,000 d'assurances dans chacune des trois compagnies Western, Lancashire et Québec.

Les dommages ont surtout été causés par l'eau et la fumée. Un incendie hier soir à l'établissement de polissage de cuivre de C. Garth & fils a causé \$700 de pertes. Sans les efforts des pompiers il y aurait eu un incendie désastreux car cette bâtisse se trouvait dans un quartier très habité.

Les Consomptifs devraient faire essai du Baume d'Allen; ils le trouveront chez tous les Pharmaciens.

Couronnement de Sainte Anne de Beauport

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que le couronnement de la statue de Sainte Anne de Beauport, au nom de sa Sainteté Léon XIII, aura lieu prochainement. Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, en représentera le Souverain Pontific en cette solennité. La fixée au mercredi 14, sept. Nos Seigneurs les archevêques et Evêques du Canada, ainsi que plusieurs Evêques des Etats-Unis assisteront à la cérémonie. On sait déjà que sa Grandeur Monseigneur Duhamel, Archevêque d'Ottawa, y prêchera le sermon Anglais, et sa Grandeur Monseigneur Racine, Evêque de Sherbrooke le sermon Français.

Cette fête religieuse sera en même temps comme une manifestation nationale de piété, de reconnaissance et d'amour envers Ste-Anne, la Glorieuse Patronne, la puissante Thaumaturge du Canada. Rien ne sera épargné pour en relever l'éclat et la magnificence. De nouveaux renseignements seront publiés ultérieurement sur les détails de la cérémonie.

Monsieurs les curés sont priés d'annoncer cette fête à leurs paroissiens.

Lac St Jean

Le premier train direct du Lac St-Jean partira du bout des rails, près du lac Bouchette, lundi prochain, à 11 heures a. m. arrivant à Québec à 11.30 heures p. m. Il consistera de quatre wagons de passagers et de cinq wagons chargés de produits agricoles pour l'exposition. Un grand nombre de cultivateurs du Lac St-Jean se proposent de prendre avantage de cette bonne occasion pour visiter la ville et l'exposition et on s'attend à une belle exposition de produits de leurs fermes.

Aqueduc

Par suite de certaines réparations à faire au nouvel aqueduc, l'eau n'a été servie à la ville depuis jeudi soir que par l'ancien tuyau.

La construction de l'aqueduc de la paroisse de Québec (Montplaisant) avance rapidement. On pose en ce moment les tuyaux en deça de la barrière St-Louis, pour effectuer le raccordement avec l'aqueduc de la cité.

L'échelle Langevin-Thibault

Nous avons annoncé brièvement l'autre jour, que la corporation d'Ottawa avait commandé une de ces échelles au prix de \$1500. Comme nous rapportions précédemment, cet engin de sauvetage avait été soumis d'abord à une épreuve surprenante, sur la terrasse Frontenac, en présence d'une délégation composée de trois échevins et du chef des pompiers de la capitale fédérale.

A leur retour à Ottawa, les délégués ont fait rapport au comité du feu, et tous les détails de l'échelle ont été passés en revue et discutés. Certaines objections n'ont pu tenir en face des arguments de ceux qui l'avaient vu fonctionner, et l'achat a été résolu à l'unanimité. Le chef Dorval et M. Langevin, qui

assistaient à la réunion du comité, donnèrent des explications qui, au dire du Citizen, achevèrent de convaincre tous les membres de la parfaite efficacité de l'échelle.

Ce succès des deux jeunes inventeurs les honore autant qu'il fera plaisir à leurs amis.

Un seul Paquet de Poudre de Condition "Maud S." contient plus de propriétés médicinales que deux fois son poids d'aucune autre poudre.

Course à la vapeur

Un passager du chemin de fer du Canada Atlantic dit qu'il a été témoin au commencement de la semaine d'une course extraordinaire, la course de deux chars. On sait qu'entre Vaudreuil et la Pointe-Claire les voies du Pacifique Canadien et du Grand-Tronc sont parallèles, sur une distance de huit ou dix milles.

Lundi, le train du Pacifique venant de Toronto était quelques minutes en retard et se trouva à partir en même temps que celui du Grand-Tronc de Vaudreuil pour Montréal.

C'est alors que s'engagea une lutte de vitesse terrible. Les passagers étaient dans les chais épiant les deux rivaux et l'excitation était extraordinaire. Au commencement de la course, le train du Pacifique distança le Grand-Tronc de la longueur de deux chars, mais le train du Grand-Tronc arriva sur un terrain incliné et reprit la distance perdue. La vitesse était au-delà de cinquante milles à l'heure. La course se termina à l'endroit où les deux voies s'éloignent en bas de la Pointe-Claire.

Nos hommes riches

Les journaux ont beaucoup parlé des grandes fortunes acquises comparativement en peu d'années dans les différentes industries. Plusieurs de ces articles ont été écrits par des correspondants de journaux importants, et copiés par d'autres de moindre valeur. Les correspondants sont rarement des hommes versés dans les affaires et le tableau qu'ils font de ces hommes et de leurs affaires, est uccaine affaire dentelle : tel n'est pas le cas pour ceux que nous avons rencontrés. Nous constatons que lorsque des hommes ont fait de grandes fortunes par leur seul talent et leur seule industrie dans les affaires, ils ont su choisir avec sagacité et prévoyance telle genre d'affaires qui devait leur assurer le succès quand il s'y joignait le jugement. Aucun homme ne s'est montré devant le public comme modèle de réussite, tant sous le rapport de la richesse que sous celui de la grandeur des affaires (à l'exception des hommes de la bourse et de chemins de fer), avec plus d'avantage que le Dr G. G. Green de Woodbury, N. J.

Affaire tragique

Mardi dernier, deux hommes nommés Parent et Giroux de Beauport étaient venus à Québec et après s'être amusés joyeusement achetèrent une bouteille de whisky pour se réchauffer sur le chemin. Giroux plaça cette bouteille entre sa veste et sa chemise.

Sur le chemin de Beauport, nos deux hommes, un peu excités, engagèrent une dispute qui devait être fatale à Giroux. Des mots, Parent en vint aux poings. Parent lança un coup poing à la tête de Giroux avec une telle force que ce dernier tomba sur le sol, cassant la bouteille qui lui infligea une profonde blessure à l'esomac.

Le prêtre et le médecin furent mandés en toute hâte et les derniers secours de l'église furent portés au malheureux.

Le médecin dit qu'il n'a pas grand espoir de sauver le blessé.

Parent jouissait d'une bonne réputation dans la paroisse.

Le pain-Killer à Guéri des cas de Rhumatisme et de Névralgie qui duraient depuis des années.

Onguent et Pilules Holloway

Ces remèdes célèbres sont recommandés avec confiance aux mineurs, aux marins, et à tous ceux qui travaillent sous terre ou dans des atmosphères. Les particules tenues de charbon ou de métal qui imprègnent l'air de ces lieux tendent à boucher les poumons et les tubes aériens, donnant ainsi lieu à la bronchite, à l'asthme et à la palpitation du cœur. On trouvera dans les remèdes d'Holloway un moyen de guérison sûr et facile, car les propriétés pénétrantes de l'Onguent arrêtent les congestions locales et ces effets légèrement laxatifs des Pilules font agir le foie librement, et enlèvent l'embaras de la respiration. En ayant recours de bonne heure à ces remèdes plus d'une maladie sérieuse sera détournée, et l'on maintiendra un bon état de santé.

Recette

MOYEN DE PURIFIER L'AIR DANS LES INTÉRIEURS OU IL Y A DES MALADES

Versez du vinaigre ordinaire sur de la craie en poudre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bouillies. Laissez déposer cette craie et s'écouler le liquide qui surnagera; faites sécher au soleil ou près d'un feu doux, la craie déposée au fond du vase.—Pour en faire usage, mettez-la dans une terrine de grès ou dans un vase de verre, et versez-y de l'acide sulfurique par petites portions et aussi longtemps que vous verrez sortir une vapeur blanche de la terrine. Cette vapeur blanche condensée est un vinaigre aromatique. Elle pénètre partout et assainit l'air en neutralisant les principes d'affection qu'il peut renfermer, en même temps qu'elle détruit ou masque les odeurs désagréables.

AVIS AUX MÈRES

Le "syrop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, a tout les genres, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille. Québec, 4 mai 1887.—300

Bazar annuel

en faveur des pauvres de l'Hôpital du S.-C. de Jésus, sous le patronage distingué de Son Eminence Elzéar-Alexandre Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, et de MM. les membres du clergé.

Ce bazar s'ouvrira lundi, le 5 septembre prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch.

Marché de Québec

Table listing market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Table listing prices for lard, ham, and other meats.

GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE DES PRODUITS

de l'Agriculture, de l'Industrie et des Pêcheries. SE TIENDRA EN LA CITÉ DE QUÉBEC, Du 5 au 9 SEPT. Prochain \$25,000 offert en prix

PROMAGERIE et BEURRERIE

en opération sur le terrain de l'Exposition. Amusements et récréations de toutes sortes.

Ste-Anne de Beaupré

LE VAPEUR BIENVENU, Capitaine Barras, est disponible pour pique-nique et excursions, aussi pour pèlerinages à STE-ANNE DE BEAUPRE.

COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE MEUBLES DRUM. AVIS. L'ASSEMBLÉE annuelle des Actionnaires de la Compagnie MANUFACTURIÈRE DE MEUBLES DE DRUM aura lieu dans la bâtisse de la fabrique, au bureau de la Compagnie, No 125, RUE ST-ANDRÉ, le SAMEDI, 10 SEPTEMBRE prochain, à TROIS HEURES P. M.

LOTTERIE NATIONALE. Les tirages mensuels ont lieu le TROISIÈME MERCREDI DE CHAQUE MOIS. La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI 21 septembre 1887 sera de \$60,000.

DAMB VROUV JOS. COTR MAGASIN DE CHAUSSURES. 257, Rue St-Jean, 257 QUÉBEC. ON trouvera toujours à ce magasin un assortiment complet de BONNES CHAUSSURES pour Dames, Messieurs et Enfants, à des prix très bas.

SPECIALITE POUR LES TOURISTES. BEHAN BROS. Grande vente pour clairer. CHALE en laine tricotée, CHALE à déjeuner, CHALE en laine de fantaisie, CHALE Fa scinateau, CHALE en cachemire indien, CHALE Tartan, CHALE Broché.

Maintenant en vente Au bureau du Courrier du Canada. HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé DE 376 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN.

Le Renouveau des Cheveux DE HALL. VÉGÉTAL ET HYGIÈNE. (Hall's Hair Renewer). A été la première préparation perfectionnée adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre aux cheveux gris et flétris, leur couleur naturelle, leur croissance et le lustre brillant de leur jeune âge.

Dernière Edition

Les journaux libéraux publient l'information suivante: L'affaire des colons d'Egan vient d'être réglée. Un rapport en leur faveur a été fait par le solliciteur-général Le Commissaire des Terres a conféré des titres et il les a expédiés immédiatement aux colons d'Egan, Kensington et Aumont.

Il y a une élection dans le comté d'Ottawa. Le poursuit pour faux de Tremblay contre le Révd Père Paradis, a été renvoyé à Aylmer hier après-midi, par les magistrats Prentiss et McArthur. On se rappelle que le Révd P. Paradis fut arrêté à la demande d'un colon nommé Tremblay, employé de MM. Gilmour & Cie, marchands de bois. M. Aglen, l'avocat de la défense, a déclaré en cour qu'il possédait le fameux chèque sur lequel reposait la poursuite et qu'il le produisait comme pièce au procès.

M. McLaren n'a pas rempli son engagement de produire le chèque en cour ou de l'envoyer à M. Foran. L'avocat de la défense a dit que le chèque produit était le véritable. Il reste encore plusieurs points en litige à régler en cour entre les messieurs Gilmour et le Révd Père Paradis.

Le Journal de Waterloo annonce que la santé du député provincial du Comté de Shefford, M. Brossard, laisse beaucoup à désirer.

Le Révd M. Quinn, curé de Richmond et M. J. C. Bédard, citoyen du même endroit, sont arrivés, le samedi 20 août dernier, d'un voyage d'Europe. Les citoyens de Richmond leur ont fait une magnifique réception. Ils ont aussi présenté une adresse et une bourse contenant \$60 au Révd M. Roy de Sherbrooke, qui desservait la paroisse pendant l'absence du Révd M. Quinn.

Arrivés Parmi les passagers venus d'Europe par le steamer Vancouver de la ligne du Dominion, se trouvent l'honorable juge Gwynne, de la Cour Suprême, l'honorable juge J. A. Berthelot, l'honorable M. Kirkpatrick, M. C. A. Geoffrion, M. Thomas Hudon, M. S. B. Foote, Dr Grondin, M. Joseph Marmette et sa famille, le Dr A. Vincelle et sa dame.

Mort sur un bateau Le sergent Murrin, de la police du Havre, de Montréal a fait rapport qu'un jeune homme du nom de Wm O'Connell est mort sur le vapeur "Canada," en revenant de Québec, à 4,30 heures, jeudi matin.

Changements Les autorités de l'intercolonial viennent de faire des remaniements dans le personnel des contre-maitres proposés à la réparation de la voie ferrée.

Le Pacifique Canadien Du 1er janvier au 31 juillet 1887, les recettes du C. P. R., se sont élevées à \$1,332,524.00. Pendant le mois de juillet elles ont été de \$391,186.61.

A Ste-Eéronille Une foule considérable s'était rendue mercredi à l'église de Ste Pétronille de Beauville pour honorer et vénérer les reliques de Ste Philomène. Parmi les fidèles on comptait un nombreux pèlerinage des femmes de cette ville.

On demande 4 bons ouvriers pour faire des harnais. S'adresser à S. & H. BORRIDGE, 88, Rue Rideau, Ottawa.

Séminaire de Québec. L'OUVERTURE DES CLASSES est fixée au TROIS SEPTEMBRE; les PENSIONNAIRES devront entrer la veille (VENDREDI) P. J. EN PAGE, P. R. R. Directeur, Québec, 24 août 1887—76

Le Renouveau des Cheveux

DE HALL. VÉGÉTAL ET HYGIÈNE. (Hall's Hair Renewer). A été la première préparation perfectionnée adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre aux cheveux gris et flétris, leur couleur naturelle, leur croissance et le lustre brillant de leur jeune âge.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est qu'une cause: "Il tient ce qu'il promet." Les propriétaires du RENOUVEAU ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

La Teinture de Buckingham pour les Favoris. Changez volontiers la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. Le coloris est permanent et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PALMO-TAR SOAP. NOUS AFFIRMONS AVEC ASSURANCE QUE CE SAVON N'EST PAS DE RIVAL POUR AMÉLIORER LE TEINT ET LA PEAU. LA PLUPART DES ERUPTIONS SQUAMEUSES, DES PUSTULES ET DES MALADIES CHRONIQUES DE LA PEAU SONT GUÉRIES PAR SON EMPLOI.

PALMO-SULPHUR SOAP. Méthodiquement employé pour enlever les impuretés de la peau et la conserver dans un état de santé parfaite. Il embellit le teint, et comme agent curatif de Plaies et Blessures il agit rapidement de tout genre. Il procure aucune variété de maladie fongique dans laquelle ce savon célèbre ne soit un agent efficace. Dans le Bain il est aussi salutaire que les plus célèbres Bains Sulfurés. Les Hairs de coton ou de laine lavés avec ce savon acquièrent une blancheur éclatante, et sont défectueux quand il s'y trouve des graines de mouton. L'efficacité du Savon comme agent de Nettoyage et Purificateur est universellement reconnue. Demandez le Palm-Sulphur, et refusez tous les substituts et ne le servez pas trompé.

PALMO-CARBOLIC SOAP. Pas de graisse salinée. Pas de matière colorante!! Pas d'irritation, d'écrouses, etc!! Abolument Pur. Prophylactique préventif de la contamination. Il enlève à la peau toute odeur désagréable. DEMANDEZ LE "PALMO-CARBOLIC SOAP," et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO. (LIMITED) MONTREAL.

PLUS DE PILOULES!! Les mamans l'aiment! Les enfants l'aiment!! Parce qu'il est agréable au goût. IL GUERIT Les affections du foie, Les douleurs Biliaires, La Fièvre, la Dyspepsie, La perte d'appétit, La Migraine, La Constipation. PRIX, 25c. LA BOUTEILLE.

Essayez-vous une douleur quelconque? EMPLOYEZ LE "PAIN KILLER" DE DAVIS. Et vous serez soulagé instantanément. GARDE AUX COMMERCEANTS. 25 Cts. la Bouteille.

TOUX, RHUMES, Croup et Congestion GUÉRIS PAR LE Baume Pulmonaire d'Allen. 25c. 50c. et \$1.00 la bouteille.

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame Montréal

ORNEMENTS D'EGLISES. GRANDE REDUCTION Pour le temps des Vacances. Assortiment des plus complets et des plus variés de tout ce qui sert au culte et à l'ornementation des églises. Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—1200

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue tous les formats, pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés, orgues de chapelles et de salons.

ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION." TOUS instruments de bois, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter cet assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés. L. B. N. PRATTE, No 1676, rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 21 décembre 1886—15 nov 83—lan 2500

CREDIT PAROISSIAL C. B. LANCTOT, 1664, Rue Notre-Dame MONTREAL, P. Q. Manufacturier de Statues de tous genres. Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises, Soies, Mérinos, etc

—TOUJOURS EN MAINS— Vins de messe: Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc. Aux prix les plus modérés Une commande est respectueusement sollicitée. Québec, 3 mai 1887—lan 580

Publications Importantes LE PIANO DE R. S. Williams & Son. NOUS avons le plaisir de recevoir de la Librairie de J. A. Langlais, les livres suivants qui étaient désirés depuis longtemps et nous félicitons M. Langlais d'avoir comblé cette lacune. Nous voulons surtout mentionner la Semaine Sainte notée, qui est surtout si utile pour les personnes qui veulent suivre les exercices de la grande semaine. Le prix de ce livre relié en pleine toile n'est que de 60 cts chaque vol. ou \$6.00 la douzaine. Le Paroissien noté, dernière édition, revue, corrigée, et augmentée, prix \$1.00 chaque. Extrait du Paroissien noté, pour les enfants de chœur, contenant toutes les messes et les vèpres sur tous les tons, prix 10 cts. Le Graduel, et le Vespéral, sont certainement les deux livres les mieux imprimés qui soient sortis de l'imprimerie Delisle. La reliure est très forte, et solide. Prix des 2 vols. \$3.50. On trouvera à la même librairie, vin de messe, Cierges Pascals, Encens, de terre qualité Bongies, Lampions, Huile d'Olive, etc., etc. Messieurs du clergé, et les communautés religieuses sont invités à venir faire leurs achats à cette librairie. Ils seront certains d'être servis avec ponctualité, et à des prix très modérés.

J. A. Langlais, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 177, rue St-Joseph, St-Roch, Québec Québec, 29 Mars 1887 561

GRANDE LOTERIE EN FAVEUR DU Curé de St Ubalde Pour venir en aide à la Construction d'un presbytère ET AU Paiement de la dette de l'Eglise. CONDITIONS: 10. Lui faire parvenir la somme de 25 cents en plus, ou remettre cette somme aux porteurs de listes recueillies de sa signature. AVANTAGES SPIRITUELS: 10. Participation à six Grand Messes chantées en Mars, Mai et Juillet des années 1887 et 1888. 20. Recommandations particulières aux prières de l'archidiocèse qui a lieu dans cette paroisse les premiers dimanches de chaque mois. 30. Prières spéciales dans toutes les familles pour les bienfaiteurs. Avantages Temporels: 50 chances pour tous, de gagner un objet.

La Canadienne Compagnie d'Assurance sur la vie Capital social - - - \$300,000 Dépôt au Gouvernement 25,000 Bureau: 13, Côte St Lambert MONTREAL 60-Bons agents demandés, Québec, 31 Mai 1887—3m

Heures des offices du Dimanche

ET DES JOURS DE FETES

DANS LES Eglises catholiques de Québec.

Haute-Ville

BASILIQUE.—R. M. Jos. Auclair, curé.—Rue Buade et LaFabrique.

MESSES BASSES : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, 8 hrs.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 1/2 hrs P. M.

CONGREGATION N.-D.—R. P. Saché, Sup.—Côté des rues Dauphine et d'Autaut.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs et 7 hrs A. M.—SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE DU SEMINAIRE.—Messes basses : 5 1/2 hrs, 6 hrs, 6 1/2 et 7 hrs A. M.

EGLISE ST-PATRICE.—R. P. M. S. Burke, Supérieur.—Rues St-Stanislas et McMahon

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, 8 hrs A. M.—GRAND MESSE : 10 hrs A. M.—VÉPRES : 7 hrs P. M.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU.—R. M. Beaulieu, Chapelain.—Rue Charlevoix.

MESSE BASSE 6 hrs A. M.—VÉPRES : 2 1/2 hrs P. M.

Bas-Ville

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.—Carré Notre-Dame Chapelain : Rév. M. J. B. Dupuis.

MESSES BASSES : 6 1/2 hrs et 7 hrs A. M.—SALUT : 5 hrs P. M.

Faubourg St-Jean

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—R. M. F. X. Plamondon, Curé.—Rue et faubourg St-Jean.

GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, et 8 hrs A. M.

CHAPELLE DU BON PASTEUR.—Chapelain.—R. M. A. A. Blais.—Rue de Lachetrotière

MESSE BASSE : 6 hrs A. M.—SALUT : 4 heures P. M.

CHAPELLE DES SŒURS DE LA CHARITÉ.—R. M. E. Bonneau, Chapelain.—Rue Richelieu.

MESSE BASSE : 6 hrs A. M.—SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE STE-BRIGITTE.—Grande Allée, Rue St-Louis.

MESSE BASSE : 7 hrs A. M.—SALUT : 4 hrs P. M.

St-Roch

EGLISE ST-ROCH.—R. M. F. H. Bélanger, Curé.—Rue Josco et de l'Eglise

MESSES BASSES : 6 1/2 hrs, 7 1/2, 8 1/2 et 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—Rue St-Joseph.—R. P. Déry, chapelain des congréganistes.—R. M. F. Faguy, desservant.

MESSE BASSE : 6 1/2 hrs A. M.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—OFFICE DU SOIR : 7 hrs P. M.

St-Sauveur

EGLISE ST-SAUVEUR.—R. P. Grenier, Supérieur.—Rue Massue et Boissau.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 1/2 hrs, 7 1/2 hrs, 8 1/2 hrs.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.—R. P. Jodoin, Directeur.—Rue Hermine.

Congrégation pour les hommes.—MESSE BASSE : 6 1/2 hrs A. M.

Congrégation des jeunes gens.—R. P. Boissonault, directeur.—MESSE BASSE : 7 hrs A. M.—Ces deux messes sont pour les congréganistes seulement.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train local à 9 h. a. m., arrivée à Trois-Rivières à 11.45 a. m., et à Montréal à 3.30 p. m.

Train Express direct à 3.30 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 5.30 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10.03 h. p. m. arrivée à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Les trains du dimanche partant de Québec pour Montréal à 3.30 heures p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie à 2.30 p. m. Pour la Riv. du Loup à 5.05 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.45 a. m.

Mixte—quitte Lévis 3.00 p. m., arrive à St-François à 7.45 p. m.

Express—départ de New-York à 4.30 p. m., arrive à Lévis à 2.30 p. m.

Mixte—quitte St-François, 6.00 a. m., arrive à Lévis 11.15 a. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m. et se rendant à la Rivière à Pierre les mercredis et vendredis, arrivant à 11.50 hrs a. m.

5.30 P. M. Train de la maille tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 p. m.

Allant au Sud

6.00 A. M. Train de la maille laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

2.15 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 12.20 p. m. pour Québec arrivant à 6.10 p. m.

1.30 P. M.—Départ de Québec les samedis pour le Lac St-Joseph, arrivant à 2.45 p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island, Poud, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Est, de l'Ouest et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Lévis, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la maille.

Prix du passage de Québec : Cabine \$60, et \$80; Cabine secondaire : \$30; Entrepont : \$20.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi partira de Québec mardi, le 6 septembre, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown. Vente des billets de passage chez Lette et Alden, vis-à-vis l'Hotel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la nuit. Prix du passage 3 cents.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

QUÉBEC LÉVIS

A. M. P. M. 7.45 Malle pour Halifax. Accommodation pour la Rivière du Loup

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup. 4.45 Accommodation pour la Rivière du Loup.

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA

QUÉBEC STATION DE LÉVIS

P. M. A. M. 1.45 Train éclair. 7.00 Malle de l'Ouest. pour l'Ouest. P. M. 2.00 Malle de l'Ouest

8.00 Malle pour Richmond. 6.30 Train mixte de l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC

5.15 A. M. 6.15 A. M. 8.00 A. M. 9.15 A. M. 10.00 A. M. 11.30 A. M. 1.30 P. M. 2.30 P. M. 3.30 P. M. 4.45 P. M. 5.30 P. M. 6.15 P. M.

LES DIMANCHES

DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC

11.30 A. M. 1.00 P. M. 1.45 P. M. 2.30 P. M. 4.00 P. M. 5.00 P. M. 6.00 P. M.

Les jours de fêtes un voyage se fera de l'île à Québec à 8 hrs. du matin.

Arrivant à St-Joseph en allant et revenant.

DE QUÉBEC A ST-ROMUALD

DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC

5.15 A. M. 6.00 A. M. 8.00 A. M. 9.00 A. M. 10.00 A. M. 11.30 A. M. 1.00 P. M. 2.00 P. M. 3.00 P. M. 4.00 P. M. 5.00 P. M. 6.15 P. M.

LES DIMANCHES

DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC

2.00 P. M. 1.30 P. M. 3.00 P. M. 6.00 P. M.

Arrivant à St-Romuald et quai Bowen's, Sillery, en allant et revenant.

Tous les samedis, le vapeur fera un voyage extra de St-Romuald et Sillery pour Québec, à 7 heures P. M.

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

SAGUENAY

Le vapeur UNION, quittera Québec, à 7.30 A. M. les mardis et les vendredis.

Le vapeur ST-LAWRENCE, commencera le 17 Juin, partant de Québec à 7.30 A. M. les mercredis et samedis

Arrivant à la Baie St-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, Anse St-Jean Ha Ha Bay et Chicoutimi.

VAPEUR LOCAL ENTRE QUÉBEC ET MURRAY BAY

Le vapeur Magnet, commençant après le 1er Juin, partira de Québec les Mardis et Jeudis à 10 heures A. M., et Samedis, à 1 hrs. P. M., arrêtant à la Baie St-Paul, Eboulements et Murray Bay.

DE REPPIER.—Partira de Murray Bay, à 7 hrs. A. M., les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant aux ports déjà mentionnés.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour les ports ci-dessus au bureau de la Compagnie, quai St-André.

BERTHIER

Le vapeur Montmagny, quittera le quai Champlain à 4 hrs p. m., tous les jours pour St-Laurent, St-Michel et St-Jean.

Les lundis, mercredis, jeudis et samedis pour Berthier à 4 hrs p. m., par le même vapeur.

Jusqu'à nouvel avis, le même vapeur partira tous les dimanches après-midi, à 1 heure P. M. du quai Champlain pour St-Laurent, St-Jean, Isle d'Orléans et St-Michel.

STE-CROIX

Le Ste-Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à la pointe à Aubain, Pointe aux Tremblais et St-Antoine, Heure réglée par la marée.

GRONDINES

L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arré intau Cap Santé, Platon, Deschambault, Lotbinière Grondines et St-Jean Deschailions. Heure réglé par la marée.

ST-NICOLAS

Le Pétrole, Capitaine A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M. et de St-Nicolas à 6 h. a. m. Prix : aller et retour 30 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRE

Le vapeur Brothers laissera Québec tous les Dimanches, Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis, à 6 heures A. M. Au retour, le vapeur laissera Ste-Anne vers 2 ou 3 heures P. M.

Les Mardis et Samedis, le vapeur laissera Québec dans le courant de la journée et suivant la marée. Le retour aura lieu le soir.

ST-JEAN-DESCAHAILLONS

Le St-Louis, capt Labelle, part de St-Jean Deschailions, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste-Emélie, Lotbinière et Portneuf.

Départ de Québec, les mardis et samedis. Heures réglées par la marée.

Prix : aller et retour 60 cents.

Lignes d'Omnibus

COUVENT DE BELLEVUE, CIMETIÈRE BELMONT ET EGLISE STE-FOYE

DÉPART DES ÉTABLES DE L'ÉGLISE STE-FOYE

LA SEMAINE

6.30 A. M. 7.00 A. M. 8.45 A. M. 10.00 A. M. 2.15 P. M. 4.00 P. M. 6.15 P. M. 7.15 P. M.

Les dimanches pour l'église Ste-Foye

1.00 P. M. 2.00 P. M. 5.30 P. M. 7.00 P. M.

Les Dimanches

Départ des étables à 1 heure P. M. et tous les demi heures jusqu'à 5 hrs p. m. pour le Couvent de Bellevue, Cimetière Belmont et Église Ste-Foye.

Pour les cimetières Mount Hermon, Woodfield et Couvent de Jésus-Marie, l'omnibus laissera les étables à 1 heure P. M. et toutes les demi heures jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

Tous les jeudis aux cimetières Mount Hermon, Woodfield et Couvent de Jésus-Marie à 2.15 heures et le retour à 4.00 heures.

En prenant le tramway 15 minutes avant les heures ci-dessus, on arrivera à temps pour prendre l'omnibus.

CAP-ROUGE

Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Bergeville et le couvent de Sillery à 11.45 a. m.

Départ de l'Église de Sillery à 1 heure p. m., arrive à Québec à 2 heures p. m.

Départ du Bureau de Poste pour le couvent de Sillery et Cap-Rouge à 4.15 p. m.

A SILLERY

Un omnibus partira de la Halle du marché Champlain, basse-ville, les Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis à 3 1/2 de l'après-midi.

Les mardis et samedis à 11 1/2 heures A. M. et à 3 1/2 de l'après-midi.

SE-AMBOISE (Jeune-Lorette.)

Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m. de chez Ant. Blondeau, épicié, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch.

De St-Ambroise, (Jeune Lorette.) pour Québec, tous les jours à 8 hrs A. M.

Prix, 40 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicié, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix, aller et retour 60 cents.

Les dimanches de Québec à 6 heures du matin. Prix : aller et retour, 60 cts.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Deux omnibus partiront du Pont Dorchester pour la Barrière du Sault, tous les jours, matin à 10 heures et 11 1/2 heures.

L'après midi à 4 1/2 heures

Départ de la Barrière du Sault, le matin à 7 heures. L'après-midi à 2 et 4 heures.

Les dimanches, de la Barrière du Sault à midi et à 5 heures p. m. De Québec, à 1 1/2 heure p. m. et 6 1/2 heures p. m.

Prix : aller et retour, 20 cts.

DE QUÉBEC A ST-TITE DES CAPS

La voiture transportant la maille pour St-Tite des Caps, prendra des passagers pour Sault, Montmorency, Château Richer, Ange Gardien, Ste-Anne, St-Férol St-Joachim et St-Tite des Caps.

Le départ a lieu tous les jours à 4 heures de l'après midi, de chez Evariste Drouin, épicié coin des rues Ste Marguerite et Grant, St-Roch.

Ascenseurs

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir.

Les mardis et samedis, de 6 heures du matin à 9.30 du soir.

Le dimanche de midi à 9.30 h du soir.

Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9 25 hrs du soir.

Prix : 3 cents.

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un épinieriste jouissant d'une grande réputation.

Nous aimons à le signaler au public encore une fois sur le soin particulier qu'il donne à l'entretien des unes arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les devantures des maisons. Il a constamment en mains des rosiers, des pruniers, des pommiers, etc.

M. Boivin invite les personnes qui désirent obtenir leurs demeures en plantant des arbres de choix à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement réduits.

Québec, 10 Mai 1887—1m

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Frysulles, Excréma, Fustules, Impétigo, Tumeurs, Chancres, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle débarrasse le système de toute humeur malsaine sucrée et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Goutte Récente d'Ulceres Scrofuleux.

Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient couvertes de croûtes, et les plaies décharnées dégageaient des quantités de matières purulentes. Je souffrais sans cesse d'une grande variété de douleurs. En prenant la Salsepareille d'Ayer, j'ai obtenu un soulagement immédiat, et au bout de quelques jours, les plaies étaient complètement guéries, et mon sang redevenu pur et sain.

Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.

14 Sullivan St., New York, 2 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

Livraison bien connue du Docteur Devall, M. B. W. BALL, de Rochester, N.Y., écrit au date du 7 Juin, 1882.

Je souffrais cruellement d'Ulceres purulents, et ne trouvant aucun soulagement dans aucun remède, je me servis de la Salsepareille d'Ayer, et au bout de quelques jours, les plaies étaient complètement guéries, et mon sang redevenu pur et sain.

Je suis, avec respect,

Mrs. ANN O'BRIAN

14 Sullivan St., New York, 2 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

Livraison bien connue du Docteur Devall, M. B. W. BALL, de Rochester, N.Y., écrit au date du 7 Juin, 1882.

Je souffrais cruellement d'Ulceres purulents, et ne trouvant aucun soulagement dans aucun remède, je me servis de la Salsepareille d'Ayer, et au bout de quelques jours, les plaies étaient complètement guéries, et mon sang redevenu pur et sain.

Je suis, avec respect,

Mrs. ANN O'BRIAN

14 Sullivan St., New York, 2 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.